

Triel-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Mercredi 10 décembre 2025 à 19 h 00**  
**Espace Senet - Salle Guy-de-Maupassant**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Services Techniques :

- Vente de véhicules communaux inexploitable.
- Avenant 1 à la convention de délégation d'entretien de la voirie (viabilité hivernale).
- Convention de coopération de viabilité hivernale avec la Communauté Urbaine.

2. Marchés Publics :

- Engagement d'une nouvelle procédure de passation d'un marché public pour la fourniture de livres pour la ville de Triel-sur-Seine.

3. Enfance :

- Avis sur l'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) :

4. Urbanisme :

- Cession à titre onéreux de biens immobiliers communaux cadastrés section BY n°831 et 832 situés lieudit les Raimonds, au bénéfice de la société immobilière 3F.
- Désaffectation de chemins ruraux.

5. Commerce :

- Création d'un dispositif d'aide communale pour favoriser le renouvellement d'équipements par les commerces de la Commune

6. Finances :

- Reversement de la recette 2025 de la Fête du Flan au CCAS.
- Autorisation de verser un acompte au CCAS avant le vote du budget 2026.
- Admissions en non-valeurs.
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 de la Ville.
- Fixation des attributions de compensation (AC) définitives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

7. Décisions du Maire et questions orales.

La séance est publique. Pour des raisons d'organisation, je vous remercie d'avance de bien vouloir me transmettre vos éventuels pouvoirs sur l'adresse courriel [conseilmunicipal@triel.fr](mailto:conseilmunicipal@triel.fr).

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire  
  
Cédric AOUN

